

SINISTRALITE DANS LE BTP : STATISTIQUES 2009

ACCIDENTS DU TRAVAIL

MALADIES PROFESSIONNELLES

ACCIDENTS DE TRAJET

Les données de 2009 sont extraites du rapport de gestion 2009 de l'Assurance Maladie – Risques Professionnels paru en juillet 2010.

Ces données sont issues des bases annuelles SGE TAPR () sur les 9 comités nationaux y compris ou non les bureaux et sièges sociaux et autres catégories professionnelles particulières.*

() Système de gestion des établissements - Tarification Prévention*

Les chiffres sous forme de ratios :

Accidents du travail

**1 salarié sur 13
victime d'un AT**

**1 décès sur chantier
tous les 2,6 jours**

**4,4 jours d'IT par
salarié par an**

**Journées d'IT
représentent 29200
salariés en arrêt de
travail durant 1 an.**

Maladie professionnelle

**5461 salariés
reconnus victime
d'une ou plusieurs
MP en 2009, dont
4984 pour cause de
TMS.**

**Journées d'IT
représentent 4800
salariés en arrêt de
travail durant 1 an**

Accidents de trajet

**1 salarié sur 211
victime d'un accident
de trajet**

**1 décès sur trajet tous
les 7,6 jours**

**0,3 jour d'IT par
salarié par an**

**Journées d'IT
représentent 2200
salariés en arrêt de
travail durant 1 an.**

Les accidents du travail : commentaires tableaux 1, 2 et 3

La baisse du nombre d'accidents enregistrée entre 2007 et 2008 (– 1,6 %) se poursuit avec – 6,8 %.

Par contre le nombre de salariés, en hausse entre 2007 et 2008 de 3,5 % (et 4 % d'heures travaillées en plus), est en baisse de 2 % (et 2,7 % d'heures travaillées en moins).

L'indice de fréquence, égal à 76, en baisse de 4,9 % (baisse identique entre 2007 et 2008). Il reste 2 fois plus élevé que le celui du régime général (*).

Après 184 en 2007, 155 en 2008, le nombre de morts sur les chantiers de BTP est de 141 en 2009 (hors accidents de trajets et MP).

Nota : La baisse de l'activité liée à la conjoncture a sa part d'influence sur ces chiffres.

(*) 9 comités techniques nationaux, non compris bureaux, sièges sociaux et autres catégories professionnelles particulières.

Les maladies professionnelles : commentaires tableaux 4 et 5

Le nombre de MP reconnues en 2009 est de 5851, soit 959 de plus qu'en 2008 ou une hausse de 19,6 %.

Avec le dénombrement des maladies par victime, c'est à dire la comptabilisation une seule fois des personnes se voyant reconnues une ou plusieurs MP, on relève 5461 victimes.

Sur ce nombre, 4984 sont des victimes des TMS, soit 722 victimes de plus qu'en 2008 : c'est à dire 75 % de la hausse des MP.

La hausse des MP tient pour une bonne part à une meilleure identification.

Les accidents de trajets : commentaires tableau 6

Depuis 2007 le nombre d'accidents de trajets est stable, il est de 7511 en 2009.

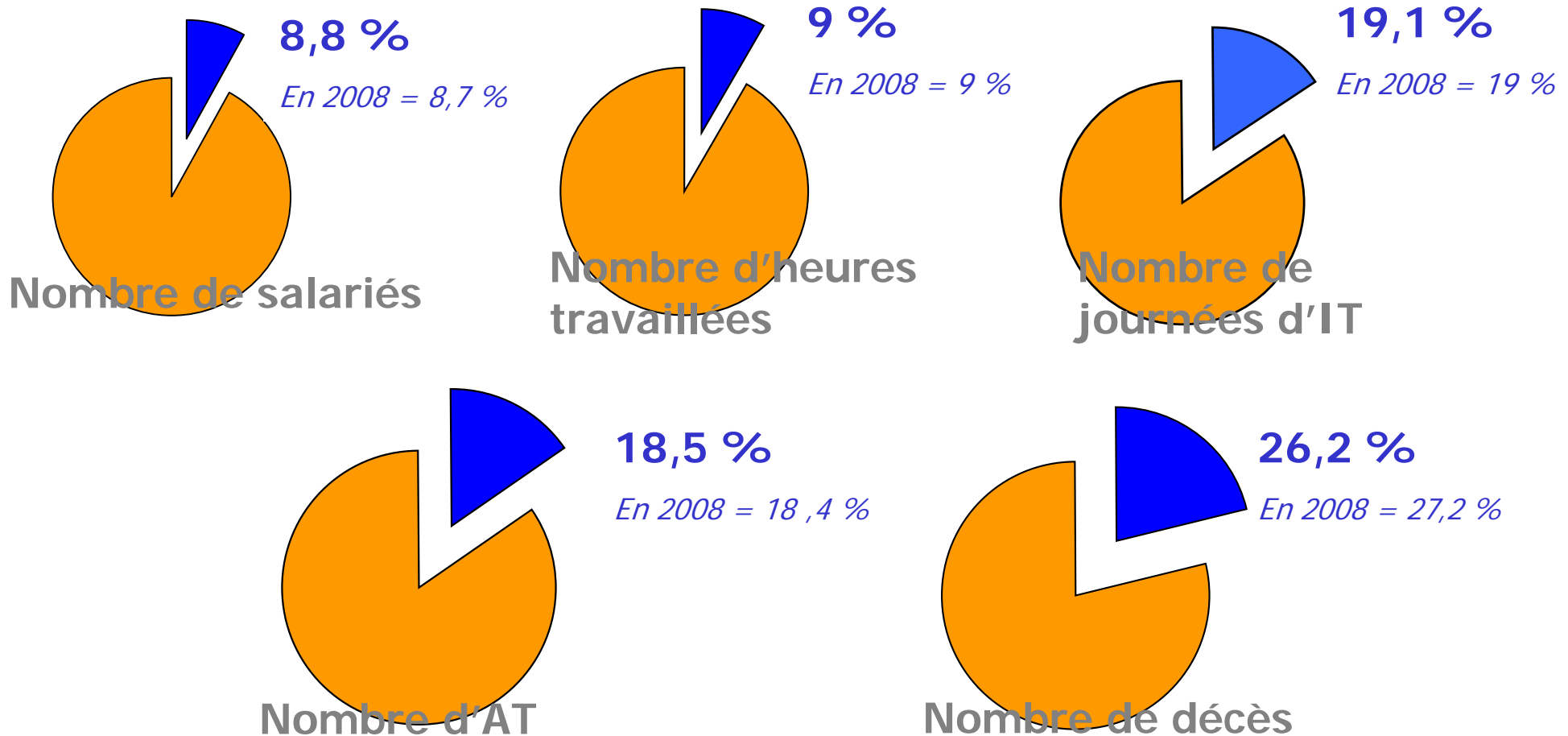
Ces accidents sont la cause de 48 décès (45 en 2008).

Pour le régime général (*) la hausse est de 6,8 %, avec un nombre de décès en baisse de 8 % (356 en 2009 contre 387 en 2008).

() comprend : 9 comités techniques nationaux, bureaux et sièges sociaux , et autres catégories professionnelles particulières.*

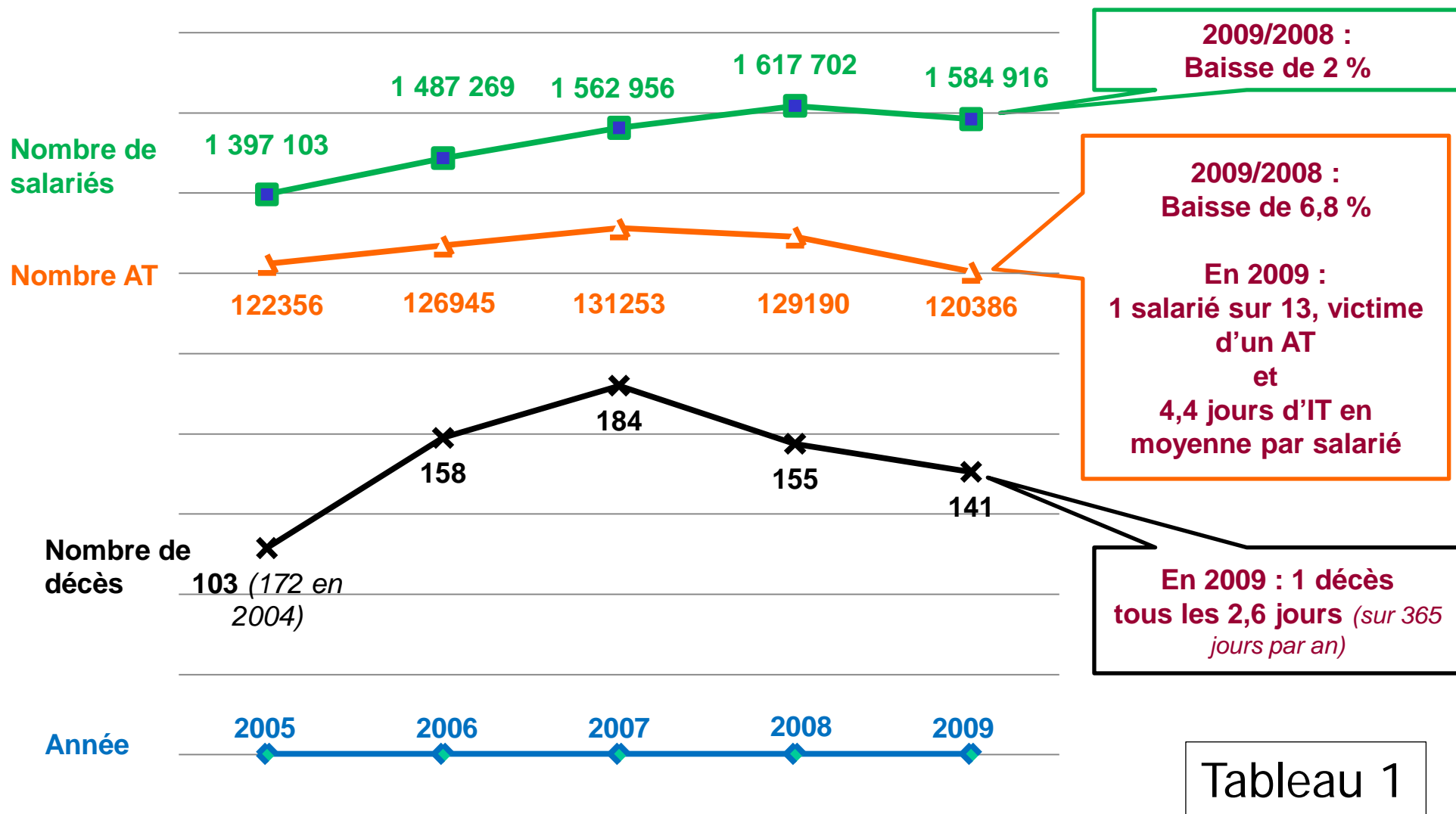
Issu des données source CNAMTS

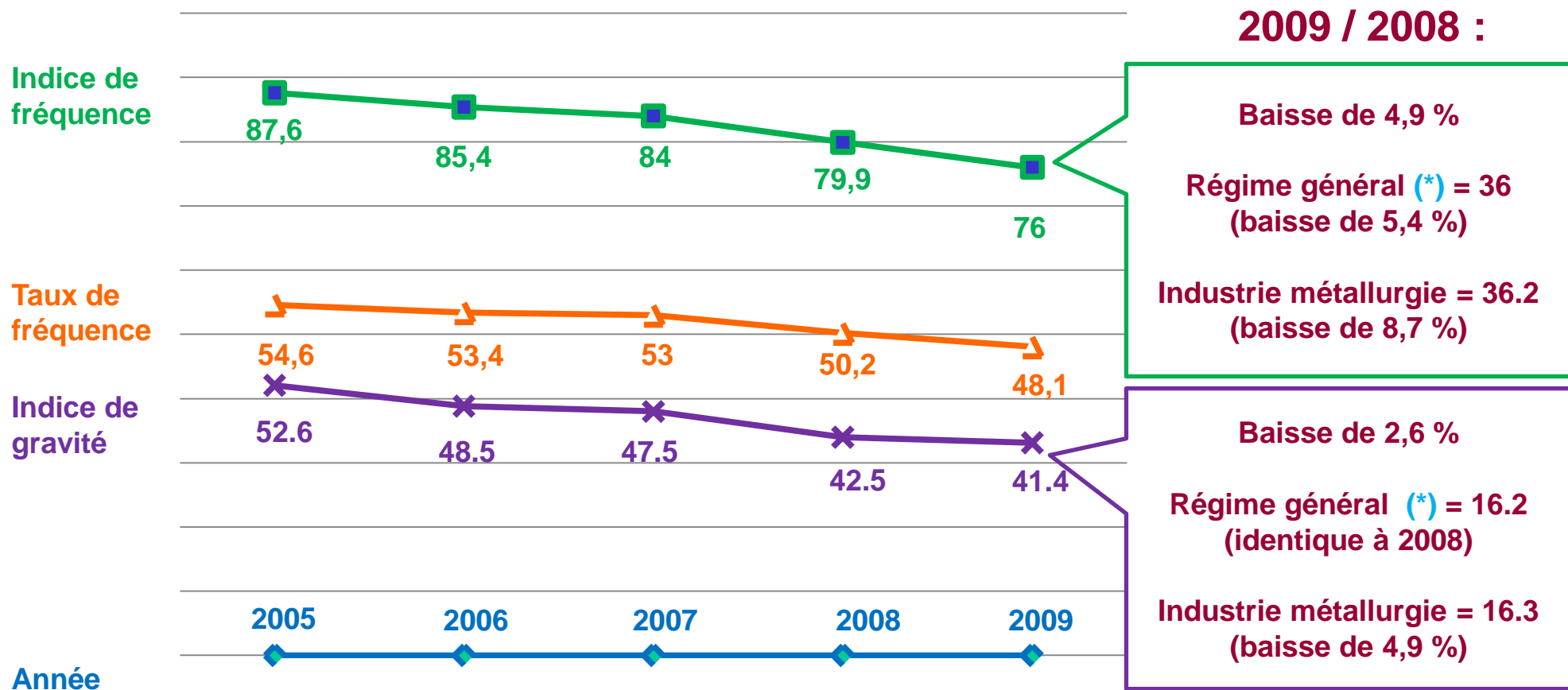
Activité et sinistralité comparées : **BTP** et **régime général** (*)



(*) 9 comités techniques nationaux, non compris bureaux, sièges sociaux et autres catégories professionnelles particulières.

Issu des données source CNAMTS





Indice de fréquence : nombre d'AT pour 1000 salariés

Taux de fréquence : nombre AT pour 1 M heures travaillées

Indice de gravité : total des taux d'IP pour 1 M heures travaillées

Tableau 2

(*) 9 comités techniques nationaux, non compris bureaux, sièges sociaux et autres catégories professionnelles particulières.

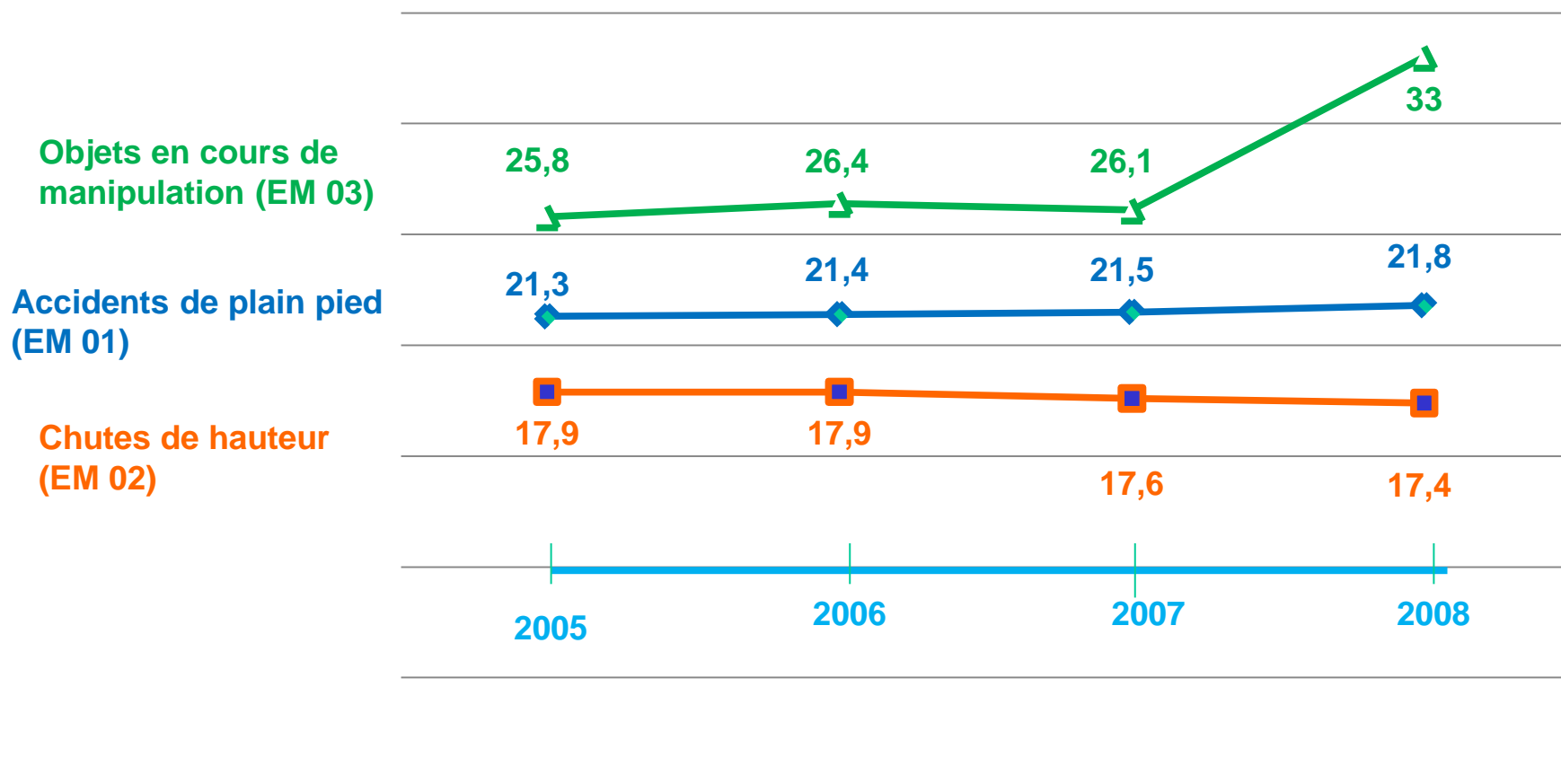
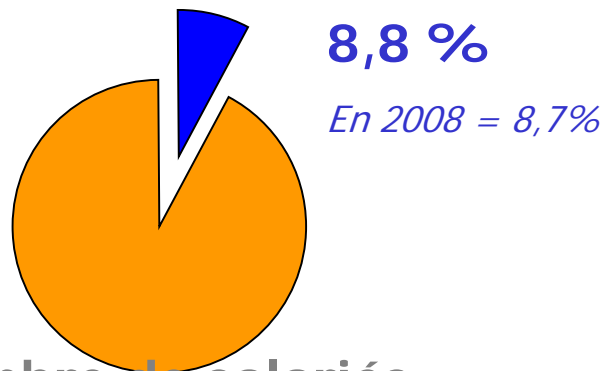
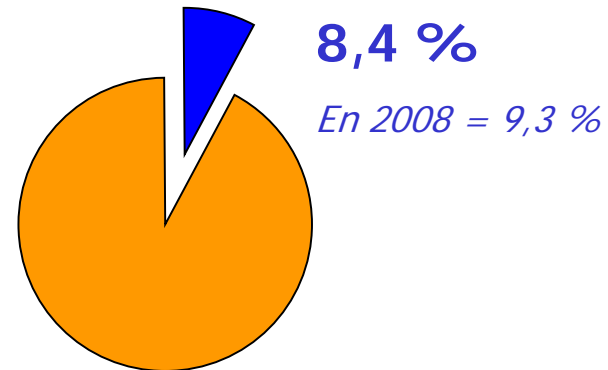


Tableau 3

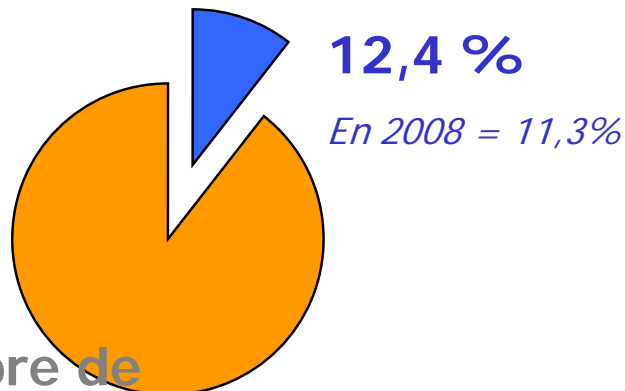
Activité et sinistralité comparées : **BTP** et **régime général** (*)



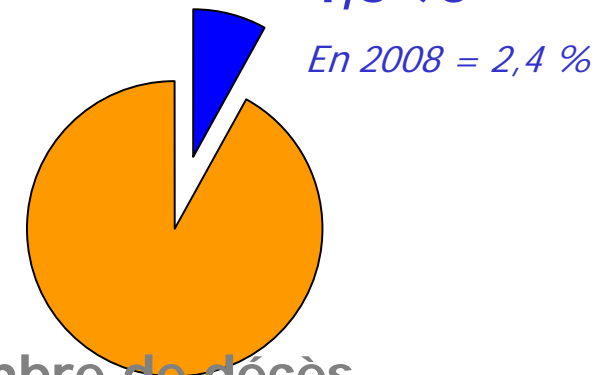
Nombre de salariés



Nombre de MP



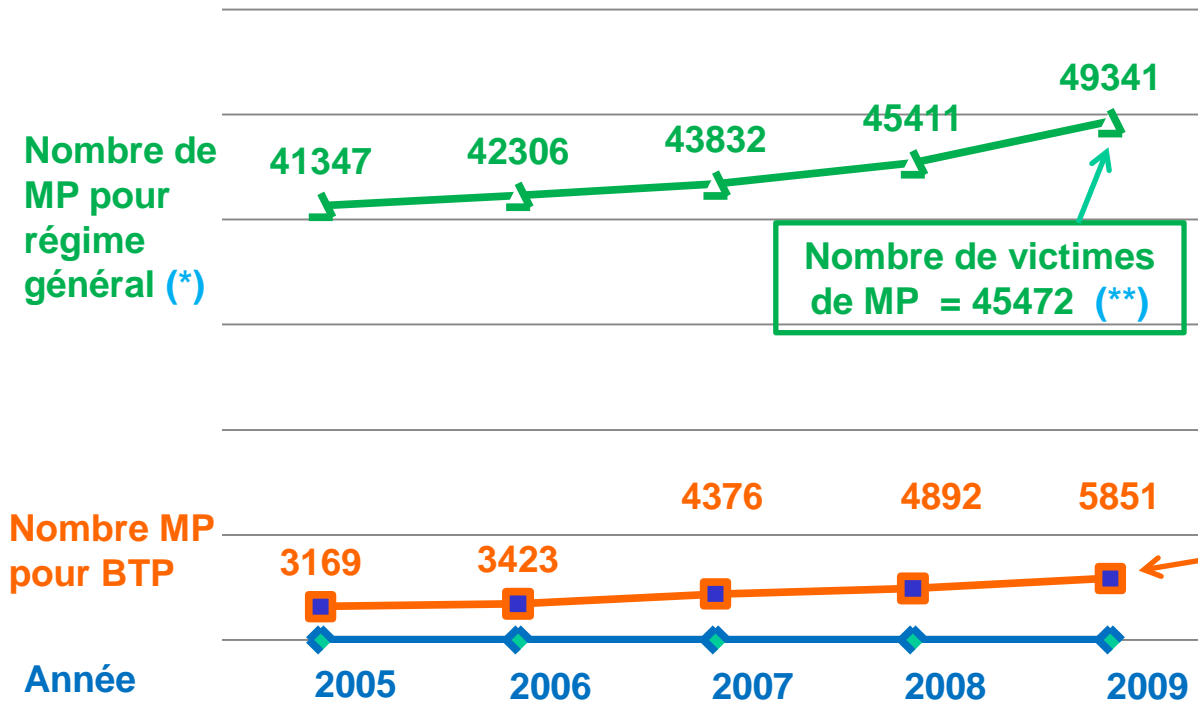
Nombre de journées d'IT



Nombre de décès

(*) 9 comités techniques nationaux, non compris bureaux, sièges sociaux et autres catégories professionnelles particulières.

Issu des données source CNAMTS



2009 / 2008 :
Hausse du nombre de MP de 8,7 % pour l'ensemble du régime général (*) et de 19,6 % pour le BTP

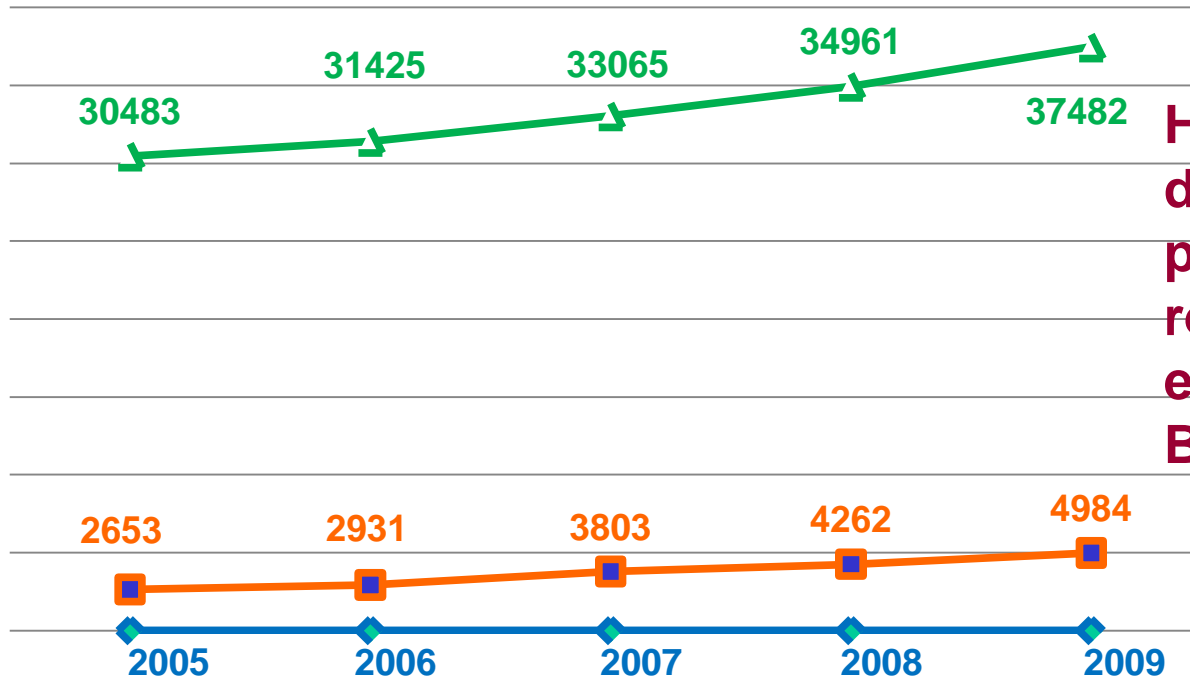
Tableau 4

(**) Le dénombrement des MP par victime (depuis 2007) ne comptabilise qu'une seule fois les personnes se voyant reconnues une ou plusieurs MP. Dans ces conditions : hausse du nombre de victimes de 5,1 % pour le régime général (*) et de 16,3 % pour le BTP.

(*) comprend : 9 comités techniques nationaux, bureaux et sièges sociaux, et autres catégories professionnelles particulières.

FOCUS SUR LES TMS : tableaux 57, 69, 79, 97 et 98

Nombre de victimes de TMS (**) pour régime général (*)



2009 / 2008 :

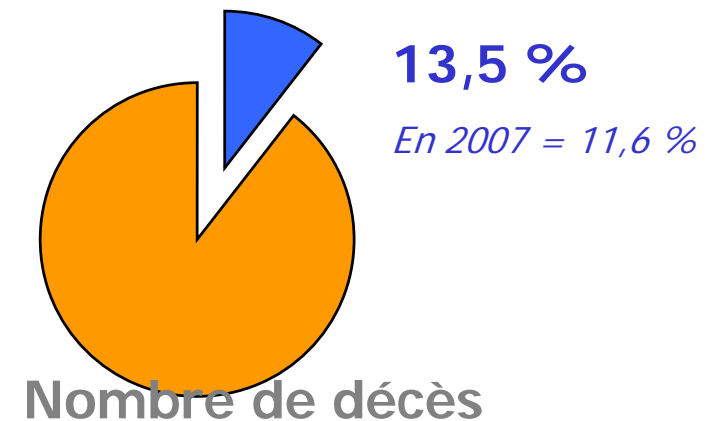
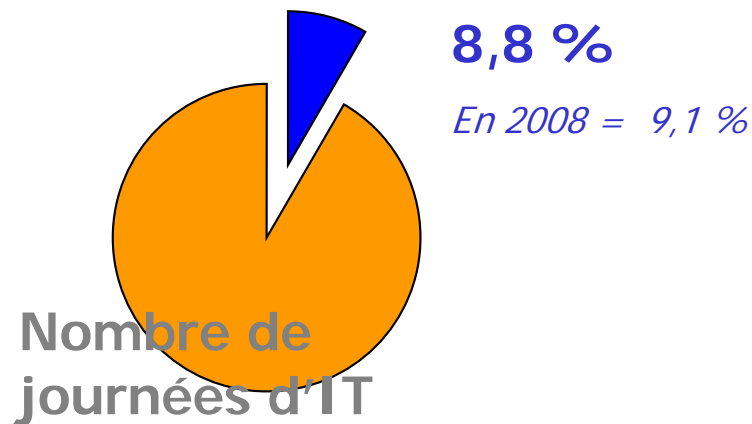
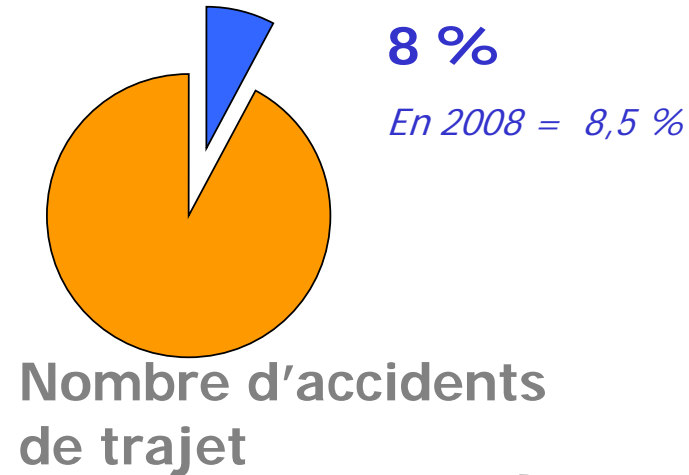
Hausse du nombre de victime de 7,2 % pour l'ensemble du régime général (*) et de 16,9 % pour le BTP

Tableau 5

(**) Le dénombrement des MP par victime (depuis 2007) ne comptabilise qu'une seule fois les personnes se voyant reconnues une ou plusieurs MP.

(*) comprend : 9 comités techniques nationaux, bureaux et sièges sociaux, et autres catégories professionnelles particulières.

Activité et sinistralité comparées : **BTP** et **régime général** (*)



(*) 9 comités techniques nationaux, non compris bureaux, sièges sociaux et autres catégories professionnelles particulières.

Issu des données source CNAMTS

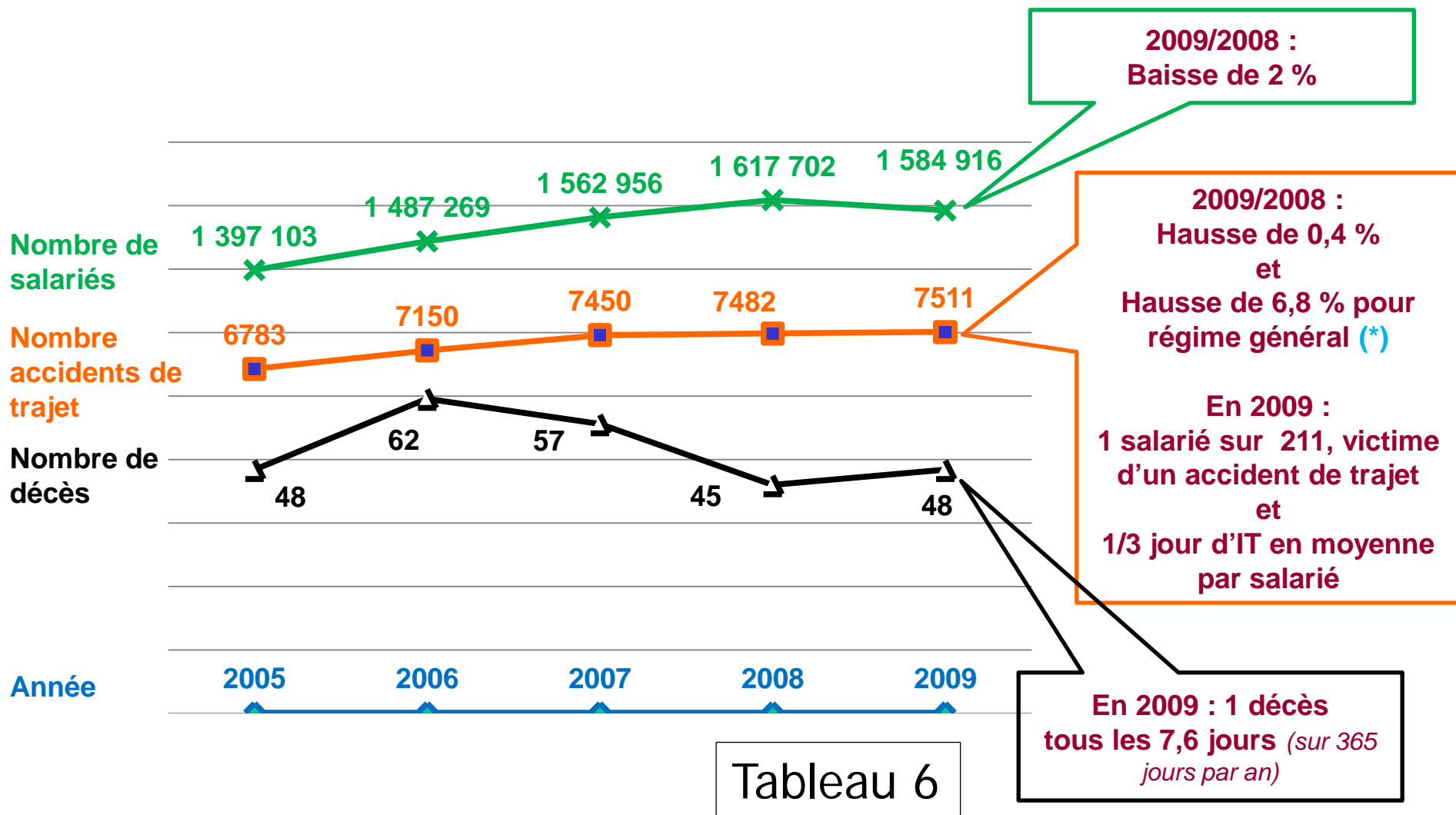


Tableau 6

(*) comprend : 9 comités techniques nationaux, bureaux et sièges sociaux, et autres catégories professionnelles particulières.